



**SAINT PRIEST HANDBALL**  
**21 rue E.ROSTAND**  
**69800 SAINT PRIEST**

## **Aux Adhérents du Saint Priest HandBall**

*Saint-Priest le 21/09/2021*

Objet : **Convocation à l'AG 2020/21 dématérialisée**

Mesdames, Messieurs les adhérents du SAINT PRIEST HANDBALL pour la saison 2020/2021,

Suite à la décision adoptée par le dernier Conseil d'Administration, nous vous proposons d'organiser notre Assemblée Générale en dématérialisée du 10 Octobre 2021 dans les conditions ci-dessous.

L'ordre du jour de cette assemblée générale électronique comprendra les votes suivants :

Vote n°1 – Adoption du rapport moral du Président

Vote n°2 – Adoption du rapport Financier 2020/21

Vote n°3 – Adoption du Budget Prévisionnel 2021/22

Vote n°4 - Adoption du rapport du Secrétariat

Vote n°5 - Adoption du bilan Sportif

Vote n°6 - Adoption du rapport de la commission Développement & Communication

Vote n°7 - Adoption du rapport de la commission Animation

Vote n°8 - Adoption du rapport de la commission Equipement & Boutique

Vous trouverez ci-après le rétroplanning et la procédure appliquée :

Mise à disposition des documents sur un espace partagé dédié appelé : « espace partagé de l'AG-SPHB2020.21 » qui vous sera communiqué le 4 Octobre 2021.

Questions / Réponses : afin de pouvoir échanger avec vous, nous vous invitons à formuler vos questions sur le lien qui vous sera envoyé le 4 Octobre et ce jusqu'au 7 Octobre 20H00. Vous devrez faire référence obligatoirement au numéro du vote qui se rapporte à votre question.

Les réponses seront mises en ligne via une Foire Aux Questions sur l'espace partagé de l'AG-SPHB2020.21.

Le SPHB se réserve la possibilité d'envoyer des compléments d'informations, à l'ensemble des adhérents, suite aux observations et questionnements.

Ouverture des votes le 8 Octobre à 20H00 et jusqu'au 10 Octobre 20h00 date de clôture de l'AG. Pour voter, un mail sera adressé sur l'adresse de contact enregistrée sur Gesthand pour la saison 2020/21.

Les votes sont réservés aux adhérents majeurs de plus de 18 ans au 8 Octobre 2021. Chaque adhérent mineur sera représenté par un représentant légal qui disposera d'une voix délibérative.

Publication des résultats des votes de l'AG, sur l'espace partagé de l'AG-SPHB2020.21 à compter du 11 Octobre 18h00.

Je compte sur votre présence numérique pour cette Assemblée Générale,

Sportivement

Denis CRASSAVA, *Président*